

## Inscription professionnelle de la filière STAPS

Une enquête du CEREQ réalisée en 2007 indique que trois ans après la fin de leurs études, les titulaires d'une licence STAPS ne sont que 3 % à être au chômage, second meilleur taux parmi les 19 disciplines interrogées. Parmi les licenciés STAPS, 30 % sont cadres et 86 % ont un statut de cadres ou professions intermédiaires. Ces taux dépassent largement la moyenne observée sur l'ensemble des disciplines : seuls 16 % des licenciés interrogés sont cadres et 81 % cadres ou professions intermédiaires. En termes de salaire, celui observé chez les diplômés

STAPS reste dans la moyenne de celui relevé sur l'ensemble des diplômés interrogés (1500 €), le salaire moyen net mensuel observé se situant entre 1 135 € et 2 000 €.

Depuis la fin des années 90, une importante diversification a été menée par la discipline pour proposer des formations en phase avec les réalités du marché de l'emploi. Les secteurs professionnels liés à l'activité physique et à la santé répondant à une évolution de la demande sociale, de nouveaux métiers ont vu le jour : métiers liés à la prise en charge du vieillissement, à la

Qui a dit que les étudiants titulaires d'un diplôme de STAPS ne trouvaient pas d'emploi ?

lutte contre l'obésité, métiers du tourisme, du loisir, communication événementielle, marketing sportif...

